



Séance du 25 Mai 2018

Convocation du 15 Mai 2018

Secrétaire de séance : Sergine BRETEAUDEAU

1 – Lotissement « Le Domaine de la Croix des Rouleaux 2 »

Attribution des marchés de travaux

La consultation des entreprises a été lancée le 23 mars par procédure adaptée

Les travaux ont été répartis en 4 lots distincts :

- Lot n° 1 : VRD – Terrassement – Voirie 1^{ère} phase – Assainissement – Finitions voirie
- Lot n° 2 : Contrôles réseaux Eaux Usées et Eaux Pluviales
- Lot n° 3 : Espaces Verts
- Lot n° 4 : Eau Potable

La consultation s'est achevée le vendredi 27 avril à 12 heures. La Commission d'Appel d'Offres s'est réunie le jeudi 3 mai 2018 à 10 heures. Après vérification des offres, le tableau des offres est le suivant :

Lot n° 1 : VRD

Ce lot comporte une option :

- Variante n° 1 : Giratoire

Le conseil municipal attire l'attention sur le fait de prévoir que le giratoire empêche les poids lourds d'en faire le tour.

Le conseil municipal décide à l'unanimité de retenir l'entreprise GRAVELEAU TP pour un montant de solution de base s'élevant à 206.198,35 euros HT et de retenir également la variante n° 1 d'un montant de 45.242,30 € HT. Ce qui porte le marché attribué à l'entreprise GRAVELEAU TP à un montant total de 251.440,65 euros HT

Lot n° 2 : Contrôle Réseaux EU et EP

Ce lot comporte une option :

- Variante n° 1 : Giratoire

Le conseil municipal décide à l'unanimité de retenir l'entreprise SPI2C pour un montant de solution de base s'élevant à 2.362,50 euros HT plus la variante n° 1 d'un montant de 62,50 € HT, ce qui porte le marché à un montant global de 2.425,00 € HT attribué à l'entreprise SPI2C.

Lot n° 3 : Espaces Verts

Le conseil municipal décide, par 16 voix pour et 1 contre, de retenir l'entreprise BRY PAYSAGE pour un montant de solution de base s'élevant à 13.845,00 euros HT. Le conseil municipal demande à l'entreprise BRY de bien vouloir respecter les délais fixés au planning.

Lot n° 4 : Eau Potable

Le conseil municipal décide à l'unanimité de retenir l'entreprise ATCLASS' pour un montant de solution de base s'élevant à 40.860,50 euros HT.

Monsieur le Maire se dit satisfait du résultat de l'appel d'offres. Le montant total des 4 marchés passés dans le cadre de l'opération du lotissement « Le Domaine de la Croix des Rouleaux 2 » s'élève donc à 308.571,15 € HT avec la variante relative à la création du giratoire.

2 – Réhabilitation des vestiaires et sanitaires de la salle des sports

Attribution des marchés de travaux

La consultation des entreprises a été lancée le 6 avril.

Les travaux ont été répartis en 7 lots distincts :

- Lot n° 1 : Démolitions – Gros Œuvre
- Lot n° 2 : Menuiseries Intérieures et Extérieures
- Lot n° 3 : Cloisonnement
- Lot n° 4 : Carrelage – Faïence
- Lot n° 5 : Peinture
- Lot n° 6 : Plomberie Sanitaires – Ventilation
- Lot n° 7 : Electricité – Chauffage Electrique

La consultation s'est achevée le lundi 30 avril à 12 heures. La Commission d'Appel d'Offres s'est réunie le lundi 14 mai 2018 à 14 heures. Après vérification des offres, le tableau des offres est le suivant :

Lot n° 1 : Démolitions – Gros Œuvre

Le conseil municipal décide à l'unanimité de retenir l'entreprise MIGOUT pour un montant de solution de base s'élevant à 5.579,34 euros HT.

Lot n° 2 : Menuiseries Extérieures et Intérieures

Le conseil municipal décide à l'unanimité de retenir l'entreprise TRICOIRE pour un montant de solution de base s'élevant à 11.480,00 euros HT.

Lot n° 3 : Cloisonnement

Le conseil municipal décide à l'unanimité de retenir l'entreprise COULONNIER pour un montant de solution de base s'élevant à 8.359,34 euros HT.

Lot n° 4 : Carrelage - Faïence

Le conseil municipal décide à l'unanimité de retenir l'entreprise CCIP LARRIBEAU pour un montant de solution de base s'élevant à 16.337,82 euros HT.

Lot n° 5 : Peinture

Ce lot comporte deux variantes :

- Variante n° 1 : Peinture sur charpente et Bac Acier des locaux suivants : Circulation, Vestiaires3, Entretien, Vestiaires Arbitres (attenant au local entretien), Local Prof.
- Variante n° 2 : Peinture sur cloisons métalliques des locaux suivants : Circulation, Vestiaires 3, Entretien, Vestiaires Arbitres (attenant au local entretien), Local Prof.

Le conseil municipal décide à l'unanimité de retenir l'entreprise FREMONDIERE pour un montant de solution de base s'élevant à 6.842,95 euros HT et d'accepter les deux variantes, ce qui porte le marché à un montant global de 10.555,15 € HT.

Lot n° 6 : Plomberie – Sanitaire - Ventilation

Monsieur Clément SAMSON, conseiller municipal, se retire de la salle.

Le conseil municipal décide à l'unanimité de retenir l'entreprise EP2C pour un montant de solution de base s'élevant à 13.483,39 euros HT.

Lot n° 7 : Electricité – Chauffage Electrique

Ce lot comporte une variante :

- Variante n° 3 : Remplacement Eclairage

Le conseil municipal décide à l'unanimité de retenir l'entreprise EP2C pour un montant de solution de base s'élevant à 4.433,28 euros HT et d'accepter la variante n° 3 d'un montant de 1.417,52 euros HT, ce qui porte le marché à un montant global de 5.850,80 € HT.

Monsieur Clément SAMSON reprend sa place.

Monsieur le Maire, une nouvelle fois, se dit satisfait du résultat de l'appel d'offres. Le montant total des 7 marchés passés dans le cadre de l'opération de réhabilitation des vestiaires et sanitaires de la salle des sports s'élève donc à 71.645,84 € HT avec les différentes variantes. L'estimatif s'élevait à 87.900,00 € HT.

3 – Restauration Scolaire

a/ Choix du prestataire

Monsieur le Maire rappelle que la commune est engagée jusqu'à la fin de l'année scolaire auprès d'un prestataire pour la fourniture des repas. Afin d'organiser le service pour l'année scolaire 2018-2019, une consultation a été lancée auprès de différents prestataires potentiels pour la fourniture des repas, en liaison chaude. La commission « Cantine » s'est réunie afin d'étudier les propositions reçues. Trois entreprises ont été consultées. Une seule est en capacité de fournir les repas en liaison chaude. Il s'agit du même prestataire qu'aujourd'hui, à savoir la société CONVIVIO. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de retenir la société CONVIVIO pour la fourniture des repas pour le service de restauration scolaire.

b/ Fixation du prix du repas

Suite à la réunion de la commission « Cantine », et à la proposition de la société CONVIVIO, madame Josette GUITTON présente la proposition de tarifs pour le service de la cantine scolaire pour l'année scolaire 2018/2019 :

- Prix du repas : 3,65 €
- Forfait mensuel : 2,50 € par enfant.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

4 – Questions et Informations diverses

a/ DIA 8 rue de Bel-Air

Il s'agit de la vente d'un garage situé 8 rue de Bel-Air, cadastré AA 91 d'une superficie de 214 m². Le Maire a décidé de ne pas faire valoir son droit de préemption.

b/ DIA 24 rue des Frênes

Il s'agit de la vente d'une maison située 24 rue des Frênes, cadastrée AI 172 d'une superficie totale de 704 m². Le Maire a décidé de ne pas faire valoir son droit de préemption.

c/ DIA Chemin de Gadouard

Il s'agit de la vente d'une maison situé Chemin de Gadouard, cadastré AA 181 d'une superficie de 298 m². Le Maire a décidé de ne pas faire valoir son droit de préemption.

d/ DIA 17 place de l'Eglise

Il s'agit de la vente d'une maison située 17 place de l'Eglise, cadastré AA 254 d'une superficie de 166 m² ainsi que d'un garage situé chemin du Bouchot. Le Maire a décidé de ne pas faire valoir son droit de préemption.

e/ Ostéopathe

Mme DENECHERE, ostéopathe, a informé la commune qu'elle débutait son activité le 30 mai prochain.

f/ Tennis de Table

Afin de fêter leur titre de Champions de France, une réception aura lieu le mercredi 6 juin prochain. La commune décide de leur offrir un trophée.

g/ Tour de France

Inauguration des ronds-points le vendredi 8 juin à 18 h 30

Les acteurs locaux (associations, artisans, commerçants, industriels) ainsi que la commune souhaitent que le public assistant au Tour de France puisse être revêtu de vert. Le but étant de faire une ola au moment du passage de « Chirurgie Mécénat Cardiaque ». La commune a donc décidé de faire imprimer des maillots verts avec le logo de la commune avec une mention « Tour de France 2018 ». Ces tee-shirts seront offerts par la commune aux acteurs locaux.